

République du Burundi

Conseil National pour la
Défense de la Démocratie

Email :
cnddkomera@gmail.com

Tél. : 2577947984



Republika y'Uburundi

Inama y'Igihugu

Igwanira Demokarasi

Email :
cnddkomera@gmail.com

Tél. : 257 7947984



Démocratie, Dignité, et Prospérité / Demokarasi, Iteka, n'Iterambere

BURUNDI



Une enseignante en classe au Burundi, avec un de ses enfants au dos et le 2^{ème} à ses côtés. Photo Iwacu.

MEMORANDUM DU CNDD SUR LA SITUATION SOCIOPOLITIQUE ET DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI SOUS LE REGIME DU CNDD-FDD.

La situation politique est tragiquement bloquée, les droits de l'homme sont bafoués à très large échelle, la gouvernance a fait place à la loi de la jungle où les plus forts ont tout et le peuple rien.

Par le Département de la communication du CNDD.

Janvier 2014

MEMORANDUM DU CNDD SUR LA SITUATION SOCIOPOLITIQUE ET DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI SOUS LE REGIME DU CNDD-FDD.

Sommaire.

Introduction.....	3
I. Brève présentation du Burundi.....	4
II. Rappel historique.....	5
III. Le pouvoir du CNDD-FDD.....	6
A. La situation politique.....	
1. L'arrivée au pouvoir du CNDD-FDD.....	
2. Le premier mandat de Nkurunziza : 2005-2010.....	8
3. Les élections de 2010.....	9
4. Le deuxième mandat de Nkurunziza:2010-2015.....	12
B. La situation des droits de l'Homme.....	14
1. Les exécutions extra judiciaires.....	15
2. La torture sous le régime du CNDD-FDD.....	17
3. Autres violations des droits de l'homme.....	18
C. La gouvernance sous CNDD-FDD.....	
D. La situation socio-économique.....	20
1. L'éducation.....	
2. La santé.....	22
3. La faim et la pauvreté.....	23
4. L'économie.....	24
E. Voies de sortie de la crise politique au Burundi.....	27
1. Création d'un climat d'apaisement.....	
2.L'ordre du jour ou agenda du dialogue.....	29
Conclusion.....	30
Les abréviations.....	

Introduction

Le Burundi est un véritable paradoxe. Habité par un peuple laborieux et doté de ressources qui, si elles étaient judicieusement exploitées, feraient de ce pays, une terre où il fait bon vivre ; le Burundi a eu le destin tragique d'avoir des classes politiques médiocres et égoïstes. De l'indépendance à nos jours, de la monarchie à la République, des régimes kaki du parti unique au régime « *born again* » de Nkurunziza, c'est toujours l'incompétence, l'oligarchie, la violence et les massacres, la corruption, l'exclusion, le déni des droits et la misère.

Ce mémorandum a pour objectif de rappeler les souffrances du peuple burundais, de réveiller ceux qui, de bonne foi, s'imaginent qu'au Burundi il n'y a aucune urgence. De dire à ceux qui se donnent bonne conscience en présentant Nkurunziza comme un homme fréquentable, qu'ils ne doivent plus faire semblant. Il propose aussi une voie de sortie et ouvre un débat pour trouver des solutions à la crise qui n'a fait que trop durer.

Après une brève présentation du pays et un rappel historique, nous faisons une radioscopie objective du pouvoir du CNDD-FDD, à travers l'analyse de la situation politique, des droits de l'homme, la gouvernance et enfin de la situation socio-économique. Il est montré que nous sommes en face d'un pouvoir illégitime, prédateur et violent ; que la situation politique est tragiquement bloquée, que les droits de l'homme sont bafoués à très large échelle, que la gouvernance a fait place à la loi de la jungle où les plus forts ont tout et le peuple rien.

L'échec est donc total comme l'a reconnu récemment le représentant du pouvoir CNDD-FDD aux Nations-Unies. En effet, Mr Herménegilde Niyonzima a, en juillet 2013, déclaré devant le Conseil de Sécurité ceci :

« ...la pauvreté est devenue si criante que vivre est devenu synonyme de ne pas mourir. ... Le Gouvernement est à bout de force, à bout de créativité et d'inspiration. ». Il a oublié d'ajouter que tous les maux sont le fait du régime lui-même.

I. BREVE PRESENTATION DU BURUNDI

Blason



Position



Drapeau



Le Burundi est un pays situé au centre-est du continent africain, dans la Région des Grands Lacs, à l'est de la république démocratique du Congo, au sud du Rwanda et à l'ouest de la Tanzanie. Le Burundi a une superficie de 27834 km²,

une population estimée à 10.880.000 habitants, soit une densité d'environ 290,7 habitants au km². La population a une croissance de 3,46% selon les estimations de 2012. En 2012, il avait un indice du développement humain de 0,355 et était classé 178^{ème} sur 186 pays. Le relief du Burundi connaît d'importantes variations d'altitudes allant de 772 m à 2 670 m au-dessus du niveau de la mer. La température moyenne annuelle change, selon l'altitude, de 23 à 17 degrés centigrades. Les précipitations moyennes annuelles sont d'environ 1500mm, avec des saisons humides de février à mai et septembre à novembre, et des saisons sèches de juin à août et décembre à janvier.

II. RAPPEL HISTORIQUE

La colonisation du Burundi commence à la fin du 19^{ème} siècle par les Allemands. A la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, l'Allemagne est contrainte d'abandonner ses colonies. Le Burundi passe alors sous la tutelle belge en même temps que le Rwanda. L'indépendance interviendra le 1^{er} juillet 1962 dans une atmosphère relativement calme malgré l'assassinat de Louis Rwagasore leader du principal parti indépendantiste l'UPRONA.

L'immaturité des élites burundaises et la manipulation des sensibilités socio-ethniques par certaines puissances néo-coloniales, vont dès le lendemain de l'indépendance, inaugurer une longue période marquée par des massacres cycliques à caractères politico-ethniques. En 1966, l'armée et le parti UPRONA consacrent un régime à parti unique qui se révélera être une dictature monopartite, tribaliste, régionaliste et sanguinaire.

Les pogroms, les massacres interethniques, le génocide des populations Hutu en 1972 et un sous-développement chronique vont caractériser le règne de l'UPRONA et de l'armée. Les années 1965, 1969, 1972, 1988, 1991, 1993 marqueront l'histoire sanglante du Burundi.

Avec la vague de démocratisation des années 90, l'UPRONA et le Président Buyoya arrivé au pouvoir en 1987 par un putsch contre son cousin Bagaza, acceptent la mort dans l'âme le multipartisme en 1992.

En juin 1993, le parti FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi) créé quelques années plus tôt en clandestinité par Melchior NDADAYE et ses compagnons de lutte, Léonard NYANGOMA, KARIBWAMI Pontien, Gilles BIMAZUBUTE, etc. gagnent les élections face à BUYOYA et le parti UPRONA.

A peine trois mois après la prise de ses fonctions, NDADAYE et certains parmi ses collaborateurs sont exécutés lors d'un coup d'état militaire-civil. A l'intérieur du pays, éclatent des massacres interethniques: des hutu de l'ethnie du président assassiné, s'en prennent à leurs voisins tutsi, des tutsi

tuent les hutu avec l'appui de l'armée mono ethnique tutsi. L'armée et ses milices dénommées "sans échecs" s'engagent dans une campagne de nettoyage et de représailles impitoyables.

Face à la désapprobation générale du coup de force, les putschistes vont faire semblant de rendre le pouvoir au parti FRODEBU, mais vont rendre le pays ingouvernable par des massacres, des assassinats ciblés, des pogroms contre les partisans du président assassiné. Plus d'une vingtaine de députés seront tués.

Et c'est pour mettre fin à ce chaos et **restaurer la démocratie**, que le CNDD est né, le 24 septembre 1994, sous la présidence de Leonard NYANGOMA, un des compagnons de lutte de Melchior NDADAYE. Le CNDD va se doter d'une branche armée, les Forces pour la Défense de la Démocratie-FDD. Une fois de plus, les ennemis de la Démocratie en Afrique vont exploiter l'immaturation politique de certains dirigeants et quelques contradictions internes pour diviser la résistance.

Un putsch sera opéré au sein du CNDD en 1998, dont le but essentiel était d'écartier les dirigeants supposés être de gauche, mais aussi pour envahir la République Démocratique du Congo sans contraintes et contrôler les riches ressources du pays dans sa région orientale. Ce fut la naissance d'un parti militariste actuellement au pouvoir, le CNDD-FDD.

Entre temps l'ex président Buyoya consommera le putsch en 1996 en écartant le président intérimaire, Sylvestre NTIBANTUNGANYA. Celui-ci n'avait du reste aucun pouvoir réel notamment sur l'armée.

Léonard NYANGOMA poursuivra la lutte avec les éléments restés fidèles au sein du CNDD. Ensemble avec d'autres organisations politico-militaires et des partis opposés au coup d'Etat, ils contraindront Buyoya **aux accords d'Arusha** en Août 2000.

Soutenu massivement par certaines puissances régionales au service des intérêts impérialistes, le CNDD-FDD restera en marge de ces accords et poursuivra la lutte armée. Il signera l'Accord Global de Cessez-le feu avec le Gouvernement de Transition mis en place après les accords d'Arusha, le 16 novembre 2003. Il intégrera aussitôt les institutions de transition au sein desquelles il occupera des postes stratégiques notamment le portefeuille de l'intérieur chargé d'organiser les élections de 2005.

III. LE POUVOIR DU CNDD-FDD

A. LA SITUATION POLITIQUE.

1. L'arrivée au pouvoir du CNDD-FDD

Les élections de 2005 se sont déroulées dans un climat de guerre. Le parti FNL-Palipehutu poursuivait sa lutte armée et la démobilisation des combattants du CNDD-FDD venait à peine de débuter. Les armes circulaient massivement dans le pays.

Le CNDD par la voix de Léonard NYANGOMA avait suggéré de repousser les élections à une date ultérieure afin de procéder d'abord au désarmement des combattants et de la population. C'est un non catégorique qui lui fut opposé par certains pays de la sous-région et une partie de la communauté internationale. En effet, il s'avéra que les élections n'avaient qu'un seul but : légitimer le transfert de pouvoir au CNDD-FDD. Les élections eurent lieu dans un climat de terreur. Les combattants du CNDD-FDD disséminés dans les quartiers et sur les collines du pays menaçaient de mort toute personne qui se hasarderait à ne pas voter ses candidats.

Le parti disposait des moyens matériels impressionnants (véhicules, argent, moyens de propagande, etc.) dont la provenance ne pouvait faire aucun doute pour une organisation qui sortait à peine du maquis. Dès sa prise de pouvoir, NKURUNZIZA déclara qu'il était devenu président par la volonté de Dieu non par la volonté populaire. Il se dit de la mouvance des présidents *born again*, supposés guidés par la bible !



Nkurunziza en pleine transe (source : Burundi news)

L'arrivée au pouvoir du CNDD-FDD et de Nkurunziza suscita un espoir non justifié véhiculé par des medias soit mal informés soit chargés de faire la promotion des « nouveaux élus » des puissances impérialistes et de leurs valets dans la région.

2. Le premier mandat de Nkurunziza : 2005-20010.

Malgré le contexte difficile, l'opposition burundaise notamment le CNDD dirigé par le député Léonard NYANGOMA avait pu obtenir quelques sièges à l'assemblée nationale et au sénat, devenant le principal parti d'opposition.

Et des fissures ne tardèrent pas à apparaître au sein même du parti de Nkurunziza. Le débat était parfois houleux et le CNDD-FDD était souvent contraint aux concessions pour faire passer certaines lois. Mais cela était insupportable pour les nouveaux maîtres de Bujumbura.

La répression s'organisa : le député Léonard NYANGOMA fut déchu de son mandat et contraint à l'exil. Domitien Ndayizeye membre influent du FRODEBU et ancien Président de la transition et son ex Vice-président Alphonse-Marie Kadege, membre influent de l'UPRONA furent jetés en prison pour un complot supposé. Monsieur Kadege sera terriblement torturé par les agents de la police politique, le Service National de Renseignement (SNR) dirigé par le Général Adolphe NSHIMIRIMANA. Il sera prouvé quelques temps après qu'il s'agissait d'un montage grotesque. C'est la désapprobation généralisée notamment par les dirigeants occidentaux qui sauveront les deux personnalités des griffes de Nkurunziza.



Arrestation de l'ex président Domitien Ndayizeye (Photo : AFP) Source : RFI

Les arrestations et les assassinats des membres de l'opposition s'intensifièrent dès 2006. Certains furent assassinés notamment par les membres de la jeunesse du CNDD-FDD, les *imbonerakure*, (véritable milice) en collaboration avec les agents du SNR, Service National des Renseignements.

En août 2007 et en mars 2008 des grenades sont jetés sur les domiciles des parlementaires de l'opposition dont, celui de l'ancienne Vice-présidente de la République exclue désormais du CNDD-FDD, et un ancien domicile de Léonard NYANGOMA¹.

A l'approche des élections de 2010, la répression est tous azimuts : les partis politiques (sauf le CNDD-FDD et ses alliés) sont interdits de réunion. Les arrestations des militants les plus actifs, les filatures, les convocations répétitives par la justice, les exécutions extra-judiciaires devinrent les activités essentielles des services de renseignements (appuyés par la milice *imbonerakure*), et de la justice, tous les deux instrumentalisés par le pouvoir Nkurunziza.

La Cour Constitutionnelle se ridiculisa en publia un arrêt qui excluait 22 députés frondeurs du CNDD-FDD en violation de la Constitution et du code électoral. *L'International Crisis Group* écrira à ce propos en 2008 : « ...tout ceci illustre une volonté qui grandit au sein du parti au pouvoir de gouverner sans partage et à l'occasion, sans même préserver les apparences de l'Etat de droit. La mise sous tutelle de la Cour Constitutionnelle n'est pas un acte isolé mais s'intègre dans une stratégie visant l'ensemble des contre-pouvoirs de l'exécutif. Deux ans à peine avant l'organisation des scrutins qui doivent conduire à l'élection du président de la République au suffrage universel, la situation politique reste confuse et dangereuse. Pour régler la crise, le CNDD-FDD a choisi de violer la Constitution et travaille à l'affaiblissement des contre-pouvoirs à son autorité. »²

C'est dans un tel contexte que surviendront les élections de 2010.

3. Les élections de 2010.

La présence d'une minorité de blocage au sein du parlement avait été très mal vécue par les généraux du CNDD-FDD, véritables détenteurs du pouvoir. Les élections de 2010 devaient accorder un pouvoir absolu et sans partage au parti de Nkurunziza. Elles ont débuté au mois de mai par les élections communales qui ont été marquées par une fraude aussi massive que subtile. En effet, la fraude a été « intelligemment » opérée à toutes les étapes des élections.

a. Des préalables administratifs et techniques électoraux.

La fraude a été marquée par :

- Une opération d'attribution des cartes d'identité, préalable à toute inscription au rôle électoral. Cette opération contrôlée par les agents administratifs proches du

¹ Quête de pouvoir, Human Rights Watch Mai 2008.

² Burundi : renouer le dialogue politique, par ICG, Briefing Afrique n° 53 du 19 août 2009.

CNDD-FDD a été marquée par une distribution discriminatoire des pièces d'identités au détriment des membres de l'opposition. Le résultat fut un fichier électoral non crédible.

- Des commandes des bulletins de vote et leur acheminement aux bureaux de vote dans un contexte de confusion totale.

b. Du déroulement de la campagne électorale

La campagne électorale a été marquée par :

- Des actes de terreur,
- Des assassinats
- Des emprisonnements arbitraires des militants de l'opposition parmi les plus actifs
- L'achat des consciences par la distribution d'argent, des boissons alcoolisées et des biens matériels dont la nourriture et les équipements matériels destinés aux réfugiés et déplacés de guerre à l'intérieur du pays.
- Par des actes d'intimidations.

A titre d'exemple : A MPINGA, dans la province de RUTANA, en date du 15 mai 2010 au cours de la campagne du CNDD-FDD l'Administrateur de la Commune Madame BAGWIRE Pétronie et l'épouse du Général NIYOMBARE Godefroid Chef d'Etat-Major Général de l'armée ont déclaré publiquement en meeting que le CNDD-FDD avait les moyens de tuer sans aucun risque de poursuite judiciaire, quiconque ne voterait pas pour ce parti.

Ce programme de violation de la loi a été minutieusement conçu, organisé et exécuté avec la bénédiction du Gouvernement, et sans que la CENI ne tente d'y mettre fin.

c. De l'organisation du scrutin communal

Plusieurs irrégularités ont été notées :

- Le scrutin prévu au départ le 21 mai 2010 a été reporté d'abord au 23 mai puis au 24 mai 2010 sans aucune consultation de l'opposition.
- Des miliciens du parti au pouvoir se postaient sur les chemins menant vers les centres de vote et menaçaient les électeurs de mort s'ils ne votaient pas pour le CNDD-FDD
- Des isoloirs qui ne répondaient aucunement aux normes et à la loi électorale

- Des mandataires des partis de l'opposition étaient, ou harcelés ou chassés des bureaux de vote.
- Des votes multiples ont été notés,
- Des personnes ne figurant pas sur la liste électorale ont pu voter.

d. Des événements survenus après le scrutin.

Nous citerons entre autre irrégularités

- L'expulsion des mandataires des partis de l'opposition des lieux de dépouillement.
- L'impossibilité aux mandataires des partis de l'opposition de faire figurer leurs observations sur les procès-verbaux des bureaux de vote.
- L'interruption de l'électricité pendant le dépouillement synchronisée dans tout le pays de 19h00 à 21h00, l'objectif visé étant d'inter-changer les urnes.
- Certains mandataires ont été forcés d'apposer leurs signatures sur des procès-verbaux dont ils ignoraient le contenu.
- De nombreux procès-verbaux n'ont jamais été signés par les mandataires des partis de l'opposition.
- Les procès-verbaux n'ont pas été remis aux mandataires des partis de l'opposition en violation du code électoral.
- A l'annonce des premiers résultats, certains partis se sont vu attribuer des voix dans des bureaux de vote où ils n'avaient pas de candidats !
- Des urnes scellées ont été retrouvées dans des endroits où leur présence ne pouvait s'expliquer : dans des salles de classe, dans la brousse, dans des cimetières, etc.

Bref les élections communales du 24 mai 2010, n'ont été ni régulières, ni libres, ni transparentes, ni honnêtes. Elles ont été caractérisées par fraudes massives et de graves irrégularités à grande échelle qui en aucun cas ne peuvent être cautionnées. Les observateurs qui craignaient l'explosion de violences ont été « éblouis » par le calme relatif qui a caractérisé le jour du scrutin.

La Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne écrit dans son rapport final : « *Le principe de transparence impliquait pour les partis en compétition et les électeurs de pouvoir vérifier par eux-mêmes l'intégrité de toutes les phases du processus électoral. Ceci a été rendu matériellement*

impossible en raison de l'absence d'affichage public des résultats du bureau de vote, et par l'impossibilité pour les mandataires des partis politiques d'obtenir une copie des procès-verbaux³. »

e. La suite du processus électoral.

Après le scrutin communal raté, plus de dix partis de l'opposition se sont regroupés au sein d'une coalition dénommée : Alliance des Démocrates pour le Changement – ADC-IKIBIRI. Ladite coalition a demandé des discussions entre différents protagonistes avant la poursuite du processus électoral. Face au refus catégorique de la CENI et du parti CNDD-FDD, l'ADC a décidé de ne pas participer aux autres scrutins pour ne pas donner une caution démocratique à une véritable mascarade électorale. Après ce retrait, le candidat Nkurunziza et son parti poursuivirent une campagne aussi solitaire que honteuse, dont sortirent des institutions sans aucune crédibilité démocratique.

4. Le deuxième mandat de Nkurunziza : 2010-2015

a) La violente et sanguinaire répression.

A la fin des élections de 2010, le régime du CNDD-FDD accentua la répression contre les partis de l'opposition et la société civile. Et tous les moyens sont mis à profit :

- Les arrestations en violation des procédures judiciaires ;
- La torture et les exécutions parfois dans des conditions assimilables à la barbarie.
- Les assassinats ciblés par les forces de police notamment le Service National des Renseignements, véritable police politique.
- La jeunesse du parti au pouvoir « *Imbonerakure* » organisée en véritable milice constitue la terreur des opposants politiques et des militants des droits de l'homme.

Même l'armée est mise à contribution en violation de la Constitution⁴. Les militants ou les sympathisants supposés de l'opposition sont tués, les cadavres jetés dans les cours d'eau. Les pêcheurs du lac Tanganyika retrouveront quotidiennement des corps sans vie charriés par les rivières. Certains ont été ligotés avant d'être exécutés. Pour que les exécutés ne soient plus identifiés la nouvelle trouvaille des tueurs du SNR et de la milice *imbonerakure* consistera à décapiter la victime et de jeter les deux parties du corps à deux endroits éloignés.

³ Union Européenne : Rapport final, Mission d'Observation Electorale-Burundi 2010

⁴ Burundi : Une inquiétante politisation des forces de sécurité par Carlotta Bazumvaryari ,
www.burundirealité.org , Juillet 2010



Des corps flottants polluent l'eau potable au Burundi

Publié le : 28 mars 2011 - 7:23am | Par Rédaction Afrique (Photo : AFP)

Le rapport de l'organisation *Human Rights Watch* de mai 2012 intitulé : « *Tu n'auras pas la paix tant que tu vivras*⁵ » ne lève qu'un coin de voile sur la réalité de la répression politique au Burundi. Les crimes politiques ne peuvent que s'accroître vu l'impunité dont jouissent les auteurs. Le rapport de HRW écrit à ce propos : « *Dans la grande majorité des cas documentés par Human Rights Watch, les personnes responsables d'avoir ordonné ou exécuté ces meurtres n'ont pas été arrêtées, inculpées ou jugées, même quand elles ont été identifiées par des témoins. L'Etat a non seulement omis de prendre des mesures raisonnables pour garantir la sécurité et assurer la protection de ses citoyens, il a également manqué à son devoir de prendre toutes les mesures raisonnables pour prévenir et réprimer ces types de crimes.* »

Aussi, certains leaders de l'opposition n'auront leur salut que dans l'exil ou la clandestinité.

b) La légalisation de la dictature.

La dictature de Nkurunziza se veut pérenne. Pour cela, pour ne plus être accusé de violation de la loi, il fallait mettre en place un arsenal juridictionnel taillé à la

⁵ L'escalade de la violence politique au Burundi, Human Rights Watch, mai 2012.

mesure du CNDD-FDD. Aussi toutes les lois régissant la vie politique ont été adaptées à la vision du pouvoir de Nkurunziza et ses généraux. Ce sont notamment le cas de :

- La loi sur les partis politiques. Celle-ci fait par exemple obligation à tous les partis y compris ceux qui existent depuis des décennies de redemander leur agrément !
- La loi sur les réunions publiques
- La loi portant sur le statut de l'opposition
- La loi sur la presse : elle a été décriée par presque toutes les organisations de défense de droits de l'homme et des associations des journalistes connues. Il s'agit d'une loi particulièrement liberticide.
- Au moment où nous écrivons ces lignes, c'est une véritable nouvelle constitution que le parlement se prépare à adopter. Les modifications concernent l'essentiel des articles de la constitution en cours. Il va s'en dire qu'elle permettra, à notre « irremplaçable » président de briguer encore au moins deux autres mandats !
- Le code électoral qui va en découler permettra au CNDD-FDD de continuer à monopoliser tous les pouvoirs. Déjà, une nouvelle Commission Electorale Nationale Indépendante, a déjà été unilatéralement mise en place par le pouvoir en place. Elle est présidée par celui-là même qui avait supervisé la mascarade électorale de 2010.

Il faut remarquer un fait très important ; malgré le recours de temps à autre à une rhétorique tribaliste par quelques poids lourds du CNDD-FDD, le parti UPRONA qui s'autoproclame défenseur des intérêts de l'ethnie tutsi est devenu l'allié inconditionnel de Nkurunziza. Il s'est opéré une jonction objective entre la nouvelle oligarchie hutu du CNDD-FDD et l'ancienne oligarchie tutsi de l'UPRONA. Et c'est le peuple burundais dans son ensemble, *hutu, tutsi et twa*, qui se voit asservi, opprimé, et surexploité. Une telle situation peut endormir quelques citoyens peu informés, mais elle ne durera pas dans le temps.

Il s'agit d'une évolution dialectique et positive de la situation politique au Burundi. Il est de plus en plus clair pour la majorité de la population burundaise que le problème fondamental du pays est celui de la gestion démocratique et de la justice sociale non celui des ethnies ou des régions.

B. LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME.

Le peuple burundais a souffert de la violation des droits de l'homme depuis des décennies. La colonisation, la monarchie post-indépendance, les dictatures militaires ont très peu fait cas de respect de la vie et de la dignité humaine. Le coup d'Etat de 1993 inaugura une décennie d'horreurs indescriptibles.

Les burundais étaient en droit d'espérer une nouvelle ère avec la fin de la guerre et l'avènement d'un régime dit démocratiquement élu. Ce ne fut malheureusement qu'une chimère.

Il est difficile de passer en revue les nombreux cas de violations de droits de l'homme par le régime dit démocratique de Nkurunziza. Nous allons nous limiter à relever les cas qui ont concerné des dizaines de personnes à la fois.

1. Les exécutions extrajudiciaires.

Les massacres de Muyinga.

Aux mois de juillet-août 2006 des soldats des Forces de la Défense Nationale et des agents du Service National de Renseignement ont arrêtés 31 personnes soupçonnées d'être membres de l'opposition. Celles-ci ont été conduites au bord de la rivière Ruvubu en province de Muyinga où elles ont été exécutées. Ce sont les corps flottants sur ladite rivière qui ont attiré l'attention de la population et ont alerté les organisations de défense des droits de l'homme.

Sous la pression de la communauté internationale 15 soldats seront jugés en 2008 et condamnés. Le commandant Vital BANGIRINAMA de la Quatrième Région Militaire dont dépend cette région, restera libre jusqu'au procès, puis sera exfiltré à l'étranger. Il sera revu plus tard à Bujumbura, libre, et en compagnie des Généraux parmi les plus en vue du système NKURUNZIZA. Tombé malade, il sera évacué à Nairobi où il serait décédé en 2013.

Les exécutions extrajudiciaires depuis la fin des élections de 2010.

D'après l'AFP du 02 octobre 2012, les Nations Unies ont dénombré 10 cas d'exécutions sommaires pendant les derniers mois de 2010, 61 cas en 2011, tandis que l'organisation Human Rights Watch en a dénombré des centaines pendant la même période.

Et dans la même dépêche, Mr Mbonimpa Pierre Claver président d'une ONG qui se bat pour la protection des droits de l'homme décrit le modus operandi : « *ces gens sont arrêtés puis on les met dans les cachots de police avant d'être amenés dans des forêts où ils sont torturés ; certains ont été retrouvés démembrés, d'autres décapités et leurs corps jetés dans des fourrés, des rivières ou des latrines* »

Massacre de Gatumba.

En septembre 2011, un montage qui semblait viser l'opposition tourne à un carnage : au moins 40 personnes furent massacrées. L'affaire ayant fait grand bruit, le pouvoir fait semblant d'engager des poursuites. Mais ce sont des

lampistes qui sont arrêtés. Le procès sera bâclé et prit la tournure d'une comédie judiciaire. Les généraux cités par les prévenus dans l'affaire notamment le chef du Service National de Renseignement (SNR) ne comparaitra jamais devant les juges.



Quelques victimes du massacre du 18 septembre 2011 à Gatumba.

L'année 2012 sera consacrée à la négation de l'existence des exécutions extrajudiciaires. Le président Nkurunziza ira jusqu'à menacer de poursuite judiciaire toute personne qui continuerait à évoquer leur existence. D'après le Journal *Iwacu*, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, Mr Parfait Onanga Anyanga, dénonçait déjà au mois de juillet une vingtaine d'exécutions extrajudiciaires pour l'année 2013.

Le même **Journal** mena une enquête permettant d'identifier quelques victimes de l'année 2013.



Exécutions extrajudiciaires : des noms et des visages (Iwacu 12/08/13)

2. La torture sous le régime du CNDD-FDD.

Il est connu que régimes militaires qui ont dirigé le pays de 1965 à 1993 rivalisaient de génie dans la torture avec les dictatures militaires de l'Amérique du Sud. Pendant la guerre civile de 1993 à 2000, il était illusoire de parler des droits de l'homme.

L'espoir né de l'arrivée des institutions issues des élections dites démocratiques fut vite déçu. La plupart des personnes arrêtées puis exécutées étaient au préalable soumises à la torture. L'ex Vice-président de la République sous la transition fut soumis à des traitements dégradants et à la torture. Les images de cette ignominie sont toujours présentes sur You tube.

En 2010, lors de la vague de répression consécutive au boycott des élections par l'opposition, Amnesty International dénonçait le recours à la torture par le SNR.

En Juin 2012, l'ACAT, une ONG chrétienne qui lutte contre la torture dénombrait 115 cas de tortures depuis mai 2011. L'APRODH répertoriait 161 cas de tortures pour la seule année de 2011.

Des policiers, des agents du SNR, des militaires, certains administratifs, la milice du CNDD-FDD les *imbonerakure* sont dans l'écrasante majorité des cas les auteurs de la torture.

Malgré l'adoption en Juillet 2013 du Projet de loi portant ratification par le Burundi du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, il y a peu d'espoir que les choses changent dans le bon sens sous le régime actuel. Les tueurs et les tortionnaires du système n'ont jamais été inquiétés par la justice. Ils sont assurés d'une protection dans les plus hautes sphères de l'Etat.

3. Autres violations des droits de l'homme.

Les albinos ont payé un lourd tribut à la violence au Burundi. Les albinos étaient tués, morcelés comme du gibier. Le pouvoir prompt à écraser la moindre rébellion laissait faire ! Il aura fallu la mobilisation internationale pour que les burundais frappés par cette maladie connaissent une paix relative.

Les viols se poursuivent, et le trafic humain y compris des enfants serait le fait des personnalités puissantes du système CNDD-FDD. D'après une commandante de la police, le trafic aurait débuté depuis 2008. « *Les enfants de moins de 16 ans sont les cibles de ces trafiquants y compris les bébés, ceux qui ne sont pas utilisés dans la prostitution voient leur corps amputé pour être vendu tandis que d'autres sont utilisés comme esclaves* »⁶, écrit un site web citant la porte-parole de la Fondation canadienne « Justice et Equité ».

C. LA GOUVERNANCE SOUS LE POUVOIR CNDD-FDD.

La situation de la corruption est très bien résumée par *International Crisis Group* dans son rapport de 2012 :

« *L'avènement au pouvoir de l'ancienne rébellion du CNDD-FDD en 2005 ...a semblé ouvrir une nouvelle ère en matière de gouvernance avec l'engagement des nouvelles autorités et la création des nouvelles institutions spécialisées pour lutter contre la corruption. Pourtant très rapidement, l'espoir d'une distribution plus équitable des ressources s'est estompé face aux premiers scandales impliquant de hauts responsables du parti présidentiel et de l'exécutif.* »⁷

La corruption au Burundi sous le pouvoir NKURUNZIZA est partie crescendo pour atteindre son apogée en 2010. Le Burundi s'est retrouvé parmi les dix pays les plus corrompus du monde, le 4^{ème} d'Afrique pendant trois années successives (**2010, 2011 et 2012**), et cela malgré une rhétorique contre la corruption dans les discours de Nkurunziza et ses proches collaborateurs.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Indice	2,3	2,4	2,5	1,9		1,8	1,9	19	21
Rang mondial	29 ^e /159	33 ^e /163	48 ^e /179	22 ^e /180		8 ^e /178	10 ^e /182	9 ^e /174	18 ^e /175
Rang africain	14 ^e	18 ^e	21 ^e	13 ^e		4 ^e	4 ^e	4 ^e	10 ^e

⁶ www.burunditransparence.org du 22 septembre 2013

⁷ Burundi : La crise de corruption. Rapport Afrique n° 185 du 21 mars 2012.

Indice de Perception de la Corruption au Burundi, par *Transparency International* au cours des 9 ans de pouvoir du CNDD-FDD.

N.B. *Jusqu'en 2011, l'Indice de Perception de la Corruption était notée sur une échelle de 1 à 10, et depuis 2012 l'échelle est de 1 à 100.*

Les scandales de corruption sont innombrables ; il serait fastidieux de les citer ici. Le fait qui a le plus choqué l'opinion est l'assassinat d'Ernest Manirumva, Vice-président de l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) le 8 avril 2009.

Pour faire face à l'indignation de la communauté internationale, le pouvoir dut accepter l'offre d'assistance du FBI. Après l'enquête, les agents de la police fédérale américaine demandèrent des prélèvements pour test ADN de hauts officiers de la police et du SNR en tête desquels le Général Adolphe NSHIMIRIMANA. Les autorités ont opposé un silence gêné jusqu'à ce jour.

Des boucs émissaires furent arrêtés et croupissent en prison en lieu et place des vrais bourreaux de ce grand militant de la lutte contre la corruption. Il faut noter, que selon de nombreuses études y comprises celles commanditées par le Gouvernement, la justice et la police sont les corps les plus corrompus du Burundi.⁸

Dans un tel contexte, il serait illusoire de penser que des élections honnêtes soient possibles.

« Le besoin pour les personnes corrompues de se protéger et de protéger leurs acolytes mine le processus électoral, entraîne l'intimidation et la manipulation de la presse et compromet l'indépendance de la justice. »⁹

Ces paroles de Mme Robinson, ancienne Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, se sont dramatiquement illustrées lors des élections de 2010 au Burundi.

En vérité, tout s'achète au Burundi : l'emploi, la bonne place sur les listes électorales, la promotion, les diplômes et les notes de classe, les mutations, les procès, le bon traitement dans les prisons, les actes administratifs, la participation aux missions de la paix(pour les policiers et les militaires), etc.

Dans un pays aux maigres ressources comme le Burundi, la corruption a des effets ravageurs. L'accumulation illicite des richesses dans les mains de quelques personnes s'accompagne de l'accentuation de la misère chez des centaines de milliers voire des millions d'autres.

⁸ Etude diagnostique sur la gouvernance et la corruption au Burundi. Mai 2008 par le Ministère à la Présidence Chargé de la Bonne Gouvernance, de la Privatisation, de l'Inspection Générale de l'Etat et de l'Administration Locale, Bujumbura, 2008.

⁹ Rapport Mondial sur la corruption 2004 par Transparency International

D. LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE.

1. L'éducation.

A son arrivée au pouvoir, Nkurunziza prit deux décisions phares pour son programme social :

- Les enfants âgés de moins de 5ans et les femmes enceintes devraient désormais bénéficier des soins gratuits.
- L'enseignement primaire devenait gratuit.

Ces mesures furent saluées par tout le monde. Mais mal préparées, leur application fut très difficile, et en définitive il apparut qu'elles relevaient essentiellement de la propagande politique.



Salle de classe à Gisuru (Nord du Burundi). Photo *Iwacu*

L'éducation sombra ; si les inscriptions à l'école primaire explosèrent, les abandons scolaires parfois quelques mois après le début du cycle primaire furent innombrables. La qualité de l'enseignement chuta à cause notamment des salles de classes pléthoriques, des enseignants mal formés et submergés par le travail.

Imaginez que depuis 2011, Nkurunziza a introduit sans préparation préalable, l'introduction de trois langues étrangères dès la première année de l'école

primaire ! Il s'agit du français, du swahili et de l'anglais. Il n'y avait ni enseignants ni matériel didactique pour dispenser les cours d'anglais et de swahili.



Une enseignante en classe au Burundi, avec un de ses enfants au dos et le 2^{ème} à ses côtés Photo Iwacu.

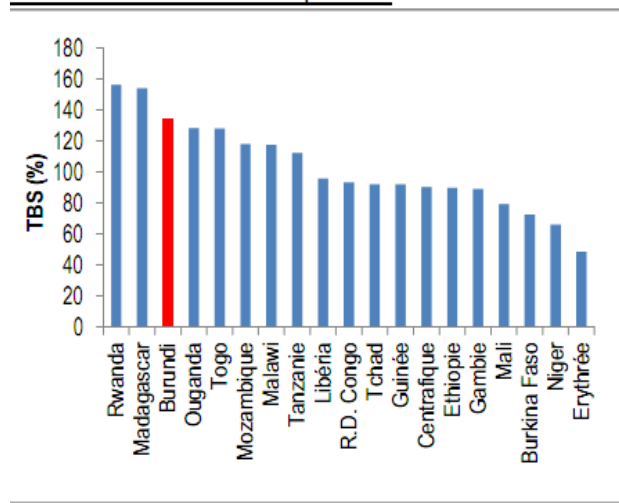
Les burundais résumant cette situation en [une phrase en Kirundi pleine d'une dérision attristée](#) et qui peut se traduire à peu près ainsi : *l'on étudie sans rien payer, l'on apprend rien et l'on étudie pour rien*. Ce qui signifie que l'on apprend gratuitement certes, mais le niveau de l'enseignement est nul et à la fin, il n'y a pas d'emploi.

En réalité, si les frais de scolarité pour l'enseignement primaire ont été supprimés, les fournitures scolaires, l'uniforme sont à la charge des parents.

Ce tableau tiré du rapport d'évaluation du plan sectoriel du développement de l'éducation et de la formation 2012-2020¹⁰ illustre très bien le fossé qui se crée lors de la transition de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire du point de vue des effectifs.

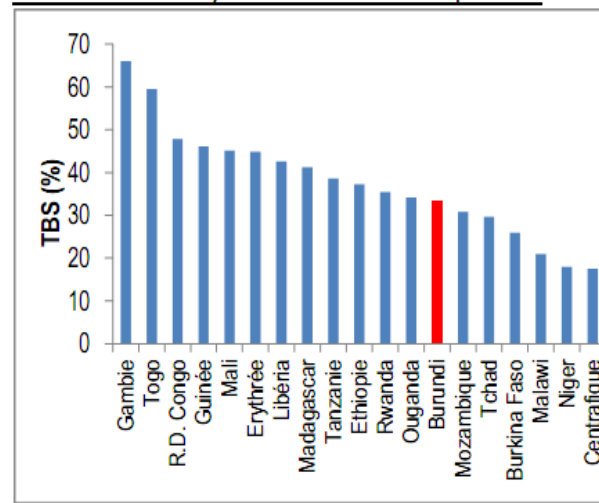
¹⁰ Rapport d'évaluation technique du plan sectoriel du développement de l'éducation et de la formation 2012-2020 par Louise Lahaye et Djibi Thiam.

Graphique 1 Taux Brut de Scolarisation au primaire en 2009-10 ou proche



Source : Pôle de Dakar (tiré du RESEN 2012)

Graphique 2 : Taux Brut de Scolarisation au secondaire 1^{er} cycle en 2009-10 ou proche



Source : Pôle de Dakar (tiré du RESEN 2012)

La suppression des frais de scolarité au niveau du primaire a permis aux enfants n'ayant pas pu suivre leur scolarité notamment à cause de la guerre, de reprendre leurs études. D'après une étude menée par des experts indépendants en 2012¹¹, seuls 51% des élèves terminent le cycle primaire. Et seulement 31% pourront accéder au 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire, et 19% pourront achever l'école secondaire.

Le taux de redoublement est de 34% au primaire et 26% au secondaire.

2. La santé.

Le secteur de santé ne se porte guère mieux. La santé au Burundi est caractérisée par la faiblesse en ressources humaines. Pour une population estimée à 10.888.000 habitants en 2013¹², on dénombre à peine plus de 415 médecins soit environ quatre médecins pour 100000 habitants, moins de 6000 infirmiers et sages-femmes soit environ 55 infirmiers pour 100000 habitants. Tout le pays compte autour de 14 dentistes, soit moins de deux dentistes pour 1 million d'habitants.

Au total, il s'agit 58 professionnels de santé pour 100 000 habitants, très loin des normes minimales de l'OMS qui sont de 230 professionnels de santé pour 100 000 habitants. A cause des bas niveaux de salaire et de la crise politique persistante, plus de cent médecins burundais, surtout des spécialistes, ont quitté

¹¹ Op. cit

¹² www.indexmundi.com et www.statistiques-mondiales.com

le pays pour aller prestre à l'étranger et d'autres ne sont pas rentrés après leurs études.

La part du budget national consacré à la santé tourne autour de 3%. Le taux de mortalité infantile est de 58,86 pour mille. Le taux de mortalité maternelle est de 800 pour 100 000. L'espérance de vie à la naissance est de 59,69 ans. Le Burundi a un taux de séroprévalence de 3,3% de la population sexuellement active.

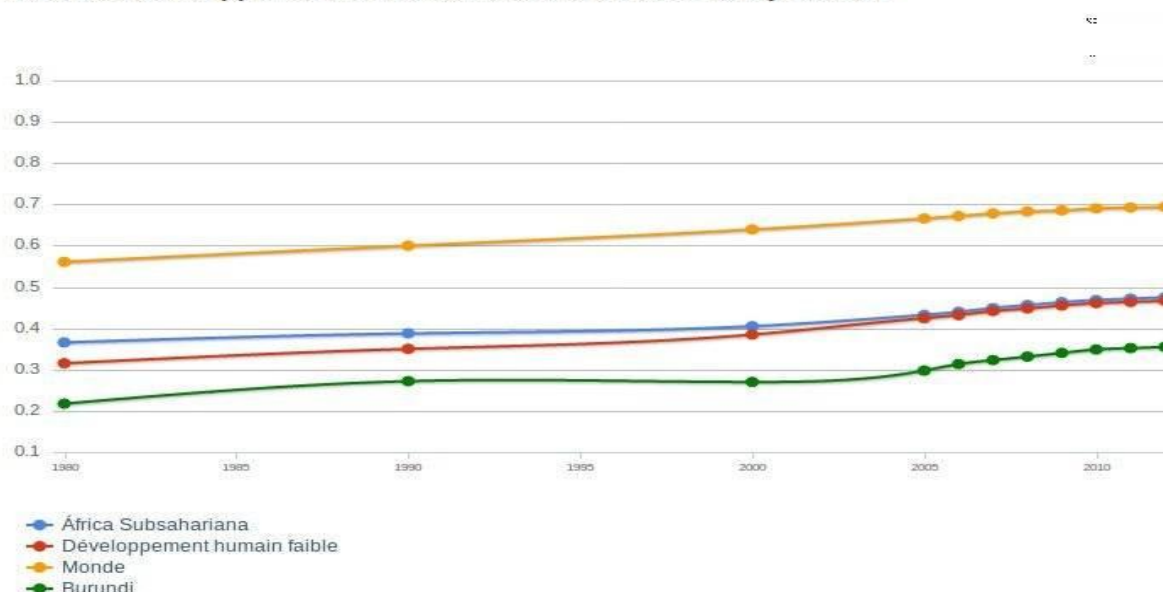
3. La faim et la pauvreté.

67% de la population burundaise vit sous le seuil de pauvreté. Dans les zones rurales où vivent 90% de la population ce taux est beaucoup plus élevé. Le Global Hunger Index d'octobre 2013 classe le Burundi à la tête des pays où la population souffre le plus de faim dans le monde.

Rares sont les familles qui assurent trois repas quotidiens au Burundi. La plupart de fois, elles se contentent d'un seul repas. La qualité importe peu, l'essentiel est de ne pas mourir de faim.

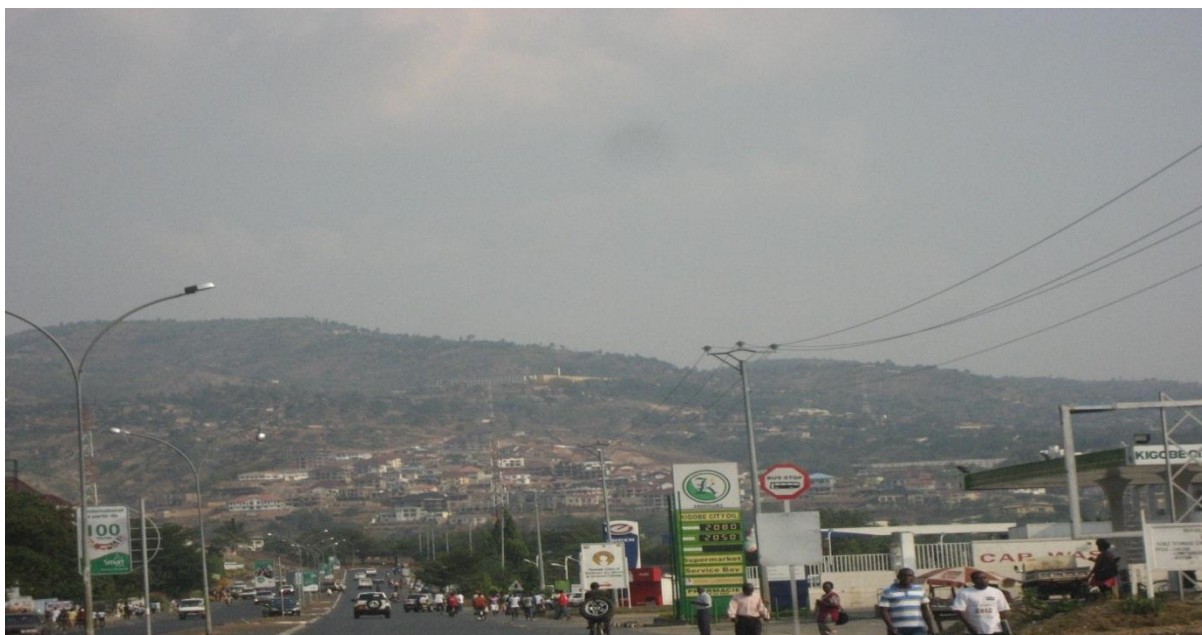
Le tableau comparatif IDH ci-après résume le bas niveau de développement humain du Burundi, alors qu'il ne manque pas de ressources.

Indice de développement humain: tendances de 1980 - à aujourd'hui



Evolution IDH du Burundi depuis 1980 (PNUD)

Si la pauvreté, la faim et une mauvaise éducation sont le lot de la grande majorité de la population, une minorité composée des dignitaires des anciens régimes et ceux du CNDD-FDD, érigent villa sur villa, alimentent leurs comptes à l'étranger, grâce notamment à la corruption et à des trafics de tous genres.



Un nouveau quartier huppé de Bujumbura, Août 2012.

La privatisation à tour de bras des entreprises de l'Etat profite certes au capitalisme international, mais aussi à une poignée de citoyens burundais, pendant que des milliers de travailleurs sont jetés à la rue. Avec des conséquences sociales incalculables.

4. L'économie

a. Une économie dominée et dépendante

Dans un pays, on ne peut pas parler d'économie sans production des biens matériels et des services pour la satisfaction des besoins sociaux essentiels de sa population: sécurité alimentaire et eau potable, logements, infrastructures de transports, production de l'énergie, santé, éducation, respect de l'environnement, maîtrise de la science et de la technique, emploi, la qualité de la vie en général...

Au regard de la situation économique du pays, la situation est catastrophique comme l'ont révélé précédemment les différents indicateurs socio-économiques. Nous assistons à la persistance et l'aggravation des problèmes économiques et sociaux: la chute du pouvoir d'achat de plus de 500% depuis 1993, la fermeture des entreprises, l'absence presque totale d'industries, le chômage de plus de 60% de jeunes, inégalités, misère, violences. Ces problèmes sont accentués par une chute vertigineuse de la production dans tous les secteurs de l'économie réelle, primaire et secondaire, un budget chaque année déficitaire avec comme conséquence une dépendance extérieure. Le Budget annuel de l'Etat est

régulièrement financé à 60% par des bailleurs de fonds. La communauté internationale avait promis en 2013 une aide de 2,6 milliards de dollars, mais rien n'a encore été débloqué, à cause du niveau très élevé de la corruption et des malversations économiques.

Un Etat dont la production énergétique ne dépasse guère 50MW n'a pas de ressort pour stimuler le secteur industriel. Un Etat dont les crimes économiques de corruption ont dépassé plus de 500 millions de dollars en huit ans ne peut pas redresser son déficit budgétaire.

b. Le marché central de Bujumbura, poumon économique du pays est pulvérisé le 1er février 2013.

Depuis le mois de février 2013, les recettes fiscales ont diminué de 20% à cause de l'incendie, qui a pulvérisé le marché central de Bujumbura. Cet incendie a été déclenché dans des contextes obscurs. Le régime en place n'a jamais voulu identifier les causes et les criminels de cet acte barbare et ignominieux pour la nation. Le marché central de Bujumbura était considéré comme le poumon de l'économie Burundaise. En effet 7000 petits commerçants opéraient dans ce marché et parvenaient à ravitailler la majeure partie des circuits économiques dans tout le pays. Par conséquent, des milliers d'autres opérateurs économiques disséminés dans le pays sont tombés en faillite par la suite de cet incendie.



Source: Image de facebook 1er février 2013

c. Un peuple laborieux, des ressources naturelles appréciables

Le Burundi a pourtant de multiples atouts qui permettent d'espérer un avenir meilleur. Parmi ces atouts : un peuple travailleur, discipliné mais également des ressources naturelles appréciables. C'est notamment, à part les terres cultivables et les ressources hydrauliques : le nickel, l'uranium, les oxydes de terres rares, la tourbe, le cuivre, le cobalt, le platine, le vanadium, l'or, le pétrole, l'énergie hydroélectrique etc. Les plus importantes de ces ressources ne sont pas encore exploitées.

Quant aux minerais exploités, surtout l'or et le colombo tantalite (coltan), l'Etat burundais ne gagne aucun sous au niveau fiscal. Des dizaines de millions de dollars sont partagés entre les membres d'une mafia oligarchique à la tête des institutions de l'Etat et du parti au pouvoir, alimentant ainsi une bourgeoisie compradore, parasitaire et obscurantiste.

Plus inquiétant encore, nous observons ces derniers temps plus d'une dizaine de sociétés étrangères qui ont obtenu des permis de recherche et de prospection minière. Dans son communiqué de presse du 28 août 2013 à New York, l'Organisation Intergouvernementale Alliance Mondiale des Sports (AMS) annonce la confirmation par Décret Présidentiel (No 100/223 en date du 23 août 2013) de l'octroi d'un Permis de Recherche, de type A, en faveur du Consortium International d'Affaires de l'Alliance Mondiale des Sports (CIAAMS) sur les gisements miniers de Waga et de Nyabikere en République du Burundi¹³. Le Décret est joint au dit communiqué, et concrétise cet « important Accord de Partenariat, dont les retombées financières sont évaluées à plus de \$5 Milliards de dollars USD. »

Lors de l'adoption du nouveau code minier par le sénat le 10 août 2013, le ministre des mines Côme MANIRAKIZA a dévoilé une dizaine de sociétés déjà sur le terrain de l'exploitation des Mines du Burundi. Il a cité par exemple, Flemish Investment Burundi (pour la recherche l'or et des éléments associés sur les périmètres de Muhwazi, Gakere et Tora-Ruzibazi), Rainbow (la recherche des terres rares à Gakara) , African Mining Metallurgical – AMMG (la recherche sur la cassitérite, la wolframite et le coltan sur le périmètre de Runyankenzi), Jean J belli (la recherche d'or et de minerais associés dans le périmètre dénommé Mabayi situé dans la province de Cibitoke) , le Consortium International d'Affaires de l'Alliance Mondiale des sports -CIAAMS (la recherche de nickel et ses éléments associés de Waga et Nyabikere) ; Burundi Mining Metallurgy (pour l'exploitation du nickel de Musongati); Danyland ; AZ (la recherche sur les hydrocarbures sur le Bloc A dans la plaine de la Rusizi), Surestream (la recherche des hydrocarbures sur les Blocs B et D dans le lac Tanganyika), et Signet Pétroleum (la recherche de pétrole sur le Bloc C dans le lac Tanganyika) etc.

¹³ www.worldsportsalliance.org/site/noticias.view.php?id=762

Des questions se posent sur la capacité et le poids des burundais de participer aux niveaux techniques et financiers dans ces sociétés toutes étrangères. En effet, selon l'ancien ministre des mines Samuel NDAYIRAGIJE en 2008 s'exprimant devant l'Assemblée nationale, le plus jeune ingénieur burundais des mines était, à l'époque, âgé de 46 ans. Il se pose la question de la surveillance des activités de ces multinationales mais aussi de la participation du gouvernement et d'autres investisseurs burundais car, "ce qui se fait sans toi est contre toi".

L'opinion apprend que Burundi Mining Metallurgy va exploiter le nickel de Musongati, existe-t-il une convention entérinée par le parlement pour l'exploitation de cet important gisement? L'exploitation de ce gisement nécessite une énergie d'au moins 80MW, pour l'instant le maximum qu'on peut atteindre dans tout le pays est de l'ordre de 50MW !

E. LES VOIES DE SORTIE DE LA CRISE POLITIQUE AU BURUNDI PAR LE DIALOGUE.

Le parti CNDD comme beaucoup d'autres partis d'opposition estime qu'il est encore possible d'engager un dialogue franc et sincère entre le pouvoir et son opposition rassemblée dans la coalition ADC-IKIBIRI. De ce fait, le parti CNDD demande aux amis du Burundi et aux Nations Unies d'agir avant qu'il ne soit tard, en entreprenant des consultations avec l'opposition et le pouvoir, dans le but de créer un cadre clair de dialogue.

Le parti CNDD réitère encore une fois les propositions de l'ADC-IKIBIRI de 2012 pour sortir le Burundi de la crise politique actuelle:

1. Création d'un climat d'apaisement.

L'ADC-IKIBIRI, partant du fait que le gouvernement a créé des situations d'insécurité physique et juridique qui ont conduit certains opposants en prison, d'autres à l'exil ou à la clandestinité ; pose les préalables suivants :

a. La reconnaissance de l'ADC-IKIBIRI non pas comme un parti, mais comme une coalition légalement autorisée, notamment par l'article 79 de la constitution qui dispose que « Les partis politiques et les coalitions de partis politiques doivent promouvoir la libre expression du suffrage et participent à la vie politique par des moyens pacifiques. »

b. L'identification d'un facilitateur ou un groupe de facilitateurs.

- Les parties concernées devront faire des contacts et faire des propositions au niveau de la région, l'UA et UE, afin qu'il se dégage un certain consensus sur l'identification d'un facilitateur ou un groupe de facilitateurs. C'est ce facilitateur ou groupe de facilitateurs qui peuvent

débloquer la situation en favorisant et en facilitant les contacts formels ou informels entre les différentes parties à l'étranger ou au pays. L'on doit briser les barrières de méfiance respective. Un groupe mixte composé de burundais et d'étrangers serait plus adapté à la situation. Une des tâches du facilitateur est d'aider à la mise en place d'un environnement sociopolitique propice aux négociations et d'assister les parties à la mise en place du cadre des négociations (organisation et fonctionnement).

- Les différentes parties devront impérativement indiquer officiellement par écrit qu'elles acceptent le Facilitateur.

c. La Création d'un environnement sociopolitique propice au dialogue.

Il n'y a aucune discussion ou débat possible dans un environnement politique et social malsain comme c'est le cas aujourd'hui. Préalablement le Gouvernement doit assainir cet environnement par :

- La libération des prisonniers politiques et d'opinion et la fin immédiate des arrestations arbitraires et persécutions politiques ;
- L'annulation immédiate des poursuites judiciaires engagées contre les leaders des partis membres de l'ADC-IKIBIRI;
- La renonciation à la modification non concertée de toute loi essentielle pour la démocratie ; notamment la Constitution et la loi électorale ;
- La garantie de l'immunité des leaders politiques, l'engagement ferme à les laisser aller et venir librement ; l'arrêt de la limitation de leurs droits civils, politiques et libertés publiques non encore expressément cités tels que consacrés par les textes légaux et réglementaires, des leaders de l'opposition ;
- L'arrêt immédiat des arrestations, des détentions arbitraires et illégales et des exécutions extrajudiciaires
- Le limogeage de tous les responsables politiques, administratifs et des services de défense et de sécurité qui s'illustrent dans les assassinats et la violation des droits humains, civils, politiques et économiques ;
- La dissolution immédiate des milices, notamment la milice « Imbonerakure ».
- L'arrêt immédiat de la politique lourde de conséquences sécuritaires consistant à la création des ailes au sein des partis politiques, politique déjà connue sous le sinistre vocable de « Nyakurisation des partis politiques » et partant ; dissoudre toutes les dissidences créées dans le cadre de cette politique dite de « politique de Nyakurisation »

d. La mise en place du cadre de dialogue (organisation et fonctionnement)

Tous les protagonistes doivent participer et contribuer à la mise en place d'un cadre de négociations adapté à la situation et sont appelés à s'exprimer sans entraves.

Il appartient au Facilitateur d'amener tous les protagonistes à se convenir en premier lieu sur la signature d'une déclaration et l'engagement à accepter les négociations.

2. L'ordre du jour ou l'agenda du dialogue

Le parti CNDD réitère l'ordre du jour suivant proposé en 2011 par l'ADC-
IKIBIRI suivant:

- 1°. La poursuite de la mise en œuvre des réformes négociées à Arusha et les autres Accords de Paix, particulièrement les mécanismes de régulation des institutions ;
- 2°. La problématique de la démocratie et de la bonne gouvernance au Burundi ;
- 3°. La problématique sécuritaire, la gestion des instruments du pouvoir (Armée, Police, Justice et Administration), ainsi que la poursuite de la réforme des corps de défense et de sécurité.
- 4°. La problématique du respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques ;
- 5°. La problématique de la Justice Transitionnelle au Burundi et son volet pénal intégré ;
- 6°. La poursuite des réformes judiciaires particulièrement l'indépendance de la Magistrature ;
- 7°. Le Conflit électoral de 2010 et son règlement ainsi que de la nécessité des Institutions de mission ;
- 8°. Les élections de 2015 incluant la Constitution, le Code électoral, la loi sur les partis politiques, la loi sur l'opposition, la loi sur la presse, la loi sur les réunions et manifestations publiques, le fichier électoral, la Commission électorale, ainsi que le rôle des observateurs internationaux ;
- 9°. La gestion de la loi sur la distinction des postes politiques et des postes techniques en rapport avec problématique de l'emploi public au Burundi.
- 10°. Les questions de la terre
- 11°. Les garanties de l'application des résultats du dialogue

En conclusion.

Le régime de Nkurunziza et du CNDD-FDD a déçu l'espoir de la population burundaise sur tous les plans :

- Sur le plan politique, le processus de mise en place d'une dictature institutionnalisée sera conclu par l'adoption quasi certaine de la nouvelle constitution par le parlement aux ordres.
- Sur le plan gouvernance, la rhétorique contre la corruption constitue un écran de fumée derrière lequel une véritable mafia d'Etat opère les trafics de tous genres y compris les plus sordides.
- Sur le plan économique, le pays est livré au pillage par des multinationales moyennant des « commissions » qui finissent dans les poches et les comptes bancaires de l'oligarchie au pouvoir et leurs acolytes.
- Sur le plan social, la misère frappe chaque jour davantage la majorité de la population.

L'échec est donc total et cette situation s'explique par le fait que le pays est dans les mains des professionnels tueurs, prédateurs, pilleurs et menteurs.

Le plus dramatique est l'absence de volonté de trouver des solutions pour les problèmes de la population. La seule préoccupation des dirigeants actuels étant la recherche des voies et moyens pour monopoliser le pouvoir à tout prix afin de protéger leurs intérêts propres et ceux de leurs acolytes.

L'Organisation des Nations Unies a saisi la gravité de la situation et appelé les dirigeants burundais de **faire preuve de leadership**¹⁴. Mais il faudra aller plus loin pour que le peuple puisse voir ses droits les plus élémentaires respectés par un régime dont le premier souci est de préparer la confrontation.

Les abréviations

UPRONA : Union pour le Progrès National, parti du héros de l'indépendance, Louis Rwagasore. Il fut proclamé parti unique par l'armée de 1965 à 1992.

FRODEBU : Front des Démocrates du Burundi. Parti créé par Melchior NDADAYE, Léonard NYANGOMA, KARIBWAMI Pontien, Gilles BIMAZUBUTE, etc. d'abord en clandestinité, puis agréé après la fin du monopartisme en 1992.

CNDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie. Parti créé le 24 septembre 1994 par Léonard NYANGOMA pour résister contre le coup d'Etat militaire de 1993 contre le premier président démocratiquement élu, Melchior NDADAYE.

¹⁴ Conseil de Sécurité CS11070.

FDD : Forces de Défense de la Démocratie.

CNDD-FDD : Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces de Défense de la Démocratie, parti militariste né de la dissidence au sein du CNDD en 1998.

FNL-PALIPEHUTU : Front National de Libération-Parti pour la libération du peuple Hutu. Fondé par Rémy GAHUTU, puis dirigé jusqu'aux élections de 2010 par Agathon RWASA, il s'est mué en FNL après qu'il ait renoncé à la lutte armée.

SNR : Service National de Renseignement.

ADC-Ikibiri : Alliance Démocratique pour le Changement , Coalition d'une dizaine de partis d'opposition dont le CNDD formée après le fiasco du processus électoral de 2010

CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante.

ACAT : Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture.

APRODH : Association pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues.

OLUCOME : Observatoire de Lutte contre la Corruption et les malversations Economiques